

Un rattrapage de 34 millions pour les salarié-es !

Intéressement

Dès la publication des bons résultats d'Orange, les salarié-es ont constaté une baisse de leur intéressement.

Aussitôt, Sud a écrit au PDG, interpellé le directeur de la rémunération... de nombreux salarié-es ont également exprimé leur grand dépit sur les réseaux d'Orange.

Nos interventions ont payé !

Nos directeurs doivent vivre sur une autre planète, ils n'avaient pas anticipé les réactions du personnel. Le DRH a voulu rencontrer dans l'urgence les syndicats le vendredi 19 février au soir. La direction a choisi d'attribuer un supplément d'intéressement limité à Orange SA dans les mêmes règles que l'accord d'intéressement. (voir tableau au verso)... Même si nous aurions préféré une prime uniforme

On a gagné l'intéressement exceptionnel, mais ce n'est pas assez !

34 Millions d'€ de plus donneront un intéressement à hauteur de 2014. Au regard des résultats 2015, les salarié-es sont loin d'être rémunérés à la hauteur de leurs efforts. Les négociations salariales s'ouvrent cette semaine, et Sud revendique 4% d'augmentation générale de la masse salariale pour obtenir au moins 100 €/mois d'augmentation pour toutes et tous !

**Les revendications
du personnel
doivent être entendues !**





Paris le 18 février 2016

Monsieur Stéphane Richard
PDG Groupe Orange

Bonjour,

Vous vous êtes félicité des résultats d'Orange 2015 en adressant un "bravo et merci" aux salarié-es du groupe.

Ces résultats que vous qualifiez dans votre billet, d'« excellents » et « dépassant nos objectifs financiers » sont pour vous « la récompense de la mobilisation et des efforts de chacune et de chacun ». Nombre de salarié-es ont malheureusement constaté qu'ils sont en complète contradiction avec la baisse des montants de la participation et de l'intéressement qui seront attribués au titre de ces mêmes résultats !

Même si des calculs purement techniques conduisent mécaniquement vers la baisse simultanée de ces deux modes de retribution, les salarié-es ne pourront objectivement partager votre sentiment de fierté si ils ne sont pas eux mêmes récompensés de leurs efforts.

En conséquence, nous vous demandons de compenser cette baisse des montants de la participation et de l'intéressement par l'attribution en 2016 d'une prime exceptionnelle uniforme d'au moins le même montant que la perte constatée sur 2014 (ex: intéressement exceptionnel).

Ceci pour être en cohérence avec la satisfaction affichée en interne et en externe sur nos résultats 2015 et pour que l'ensemble des salarié-es d'Orange puissent, comme vous, être fiers de travailler à Orange.

Par ailleurs la NAO qui s'annonce devrait être l'occasion, au regard des perspectives de croissance annoncées, de satisfaire les revendications du personnel en matière de salaires et promotions

Enfin, il nous parait indispensable que notre entreprise joue son rôle pour participer à la baisse du chômage.

Montant versé par salarié-e en 2016 (en €) à temps plein, sans absence

Salaire	Participation	Intéressement	Supplément d'intéressement*	Total
20 000	1 020	1 627	320	2 967
30 000	1 110	1 751	340	3 201
40 000	1 380	1 876	360	3 616
46 476 (salaire moyen 2015)	1 560	1 960	380	3 900
50 000	1 650	2 000	390	4 040
60 000	1 930	2 125	410	4 465
70 000	2 200	2 249	440	4 889
80 000	2 470	2 373	460	5 303
CLM, CLD, absent toute l'année	-	350	70	

Le tableau de l'intéressement exceptionnel selon les critères du compromis adopté pour Orange SA

*Le supplément d'intéressement est calculé sur les mêmes bases que l'intéressement, à savoir 30% selon le salaire, 50% selon le temps de présence et 20% uniformément pour tous-tes.